

**Evaluation N° 2**

**Economie et Organisation Administrative de l'Entreprise**

**Questions de cours : (3 points)**

Les principes de l'école des relations humaines.

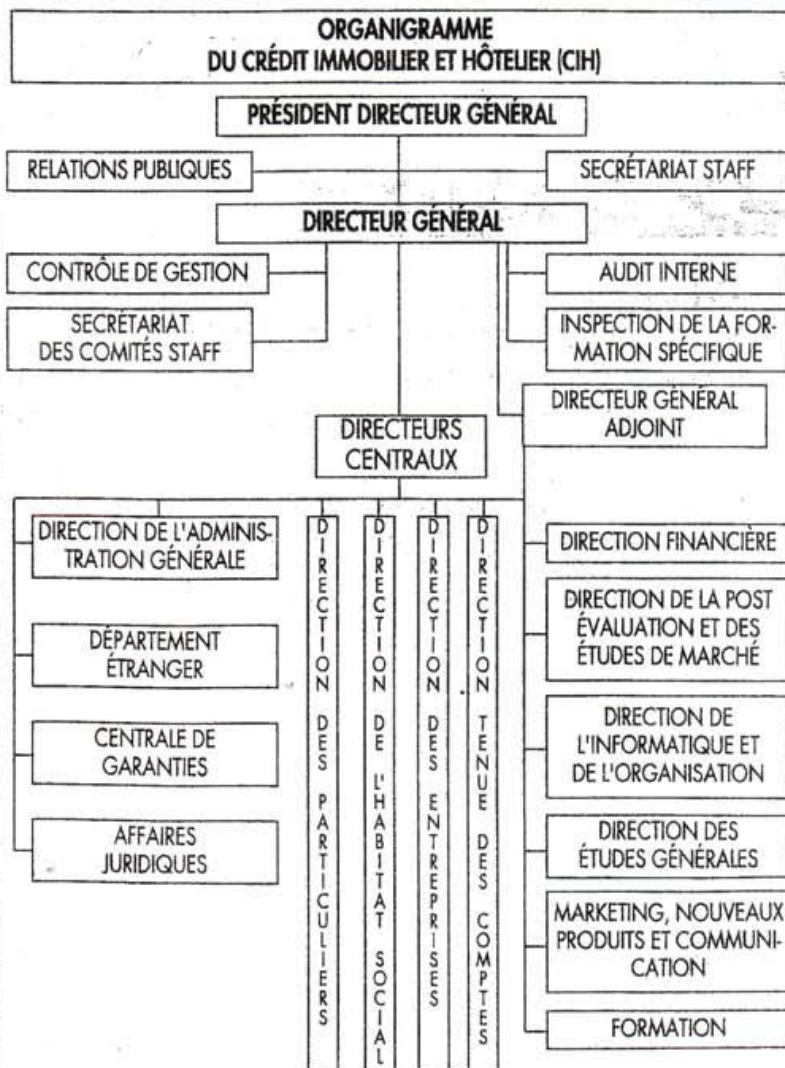
**I/ Structure de l'entreprise : (7 points)**

**Document 1**

**LE CIH INSTAURE UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR ACCOMPAGNER LA DIVERSIFICATION DE SES PRODUITS**

« Le CIH subdivise sa clientèle en trois catégories : le particulier, l'entreprise et le social. L'objectif est d'offrir une offre spécifique à chaque segment de marché. Ainsi chaque agence sera spécialisée dans une de ces catégories de clients. D'après un responsable au CIH, « jusqu'à présent les banques offraient un service indifférencié, un service pour la masse. Étant les plus récents dans le métier bancaire, nous nous devons d'être les plus innovateurs ». Chaque type d'agence offrira des produits et services spécifiques répondant aux besoins particuliers de sa clientèle. Pour la gamme de la clientèle des « particuliers », le nombre d'agences sera le plus élevé ; les critères ayant été retenus sont entre autres ceux relatifs à la disponibilité et l'accessibilité de ces agences. Par contre pour la clientèle « entreprise » le nombre d'agences sera limité à une ou deux par grande ville. Ce type de clientèle nécessite des produits et services beaucoup plus complexes et un personnel spécifique composé essentiellement de gestionnaires de portefeuille. « Le social » regroupe notamment la clientèle ayant ou postulant un crédit destiné à l'acquisition des habitations économiques. Dans ce cas, les crédits sont de plus longue durée et les intérêts sont bonifiés. En vue d'élargir sa gamme de produits bancaires, le CIH a créé divers départements dont notamment celui de l'étranger, et de la monétique. À terme, le CIH compte implanter des bureaux de représentation à l'étranger.

*L'Économiste n° 18, 27 février 1992.*



- De quoi se compose la clientèle du CIH ?
- Quelle structure reflète l'organigramme du CIH ? Justifiez votre réponse.
- Quels sont les départements créés par le CIH pour élargir la gamme de ses produits bancaires ?

**II/ La diversité de l'entreprise : (8 points)**

**Document 2**

**FICHE D'IDENTITÉ DU GROUPE ONA (OMNIUM NORD-AFRICAIN)**

Valeurs en millions de DH	1993
Chiffre d'affaires (HT)	20 966
Valeur ajoutée	5 399
Résultat net	760
Fonds propres	13 422
Investissements	1 906
Effectif	24 243

Pôles d'activités	Exemples d'entreprises	Chiffre d'affaires (Part relative)
- Agro-distribution	Lesieur, SEPO, COSUMAR Centrale laitière, MARJANE MAKRO	48 %
- Pôle international	OPTORG (Distribution alimentaire)	29 %
- Pôle financier	BCM, CAA	15 %
- Pôle mines	CUCMASSA - IMITER - CTT	5 %
- Pôle haute technologie	SOREAD (2M), Régie IV (Publicité)	3 %

ONA, Vie industrielle n° 350 du 05/12/96

**T.A.F 1 :**

1 – a / Expliquez la différence entre le secteur et la branche. (1 point)

b/ Enumérez les secteurs d'activité selon la nomenclature marocaine des activités économiques. (1 point)

2 – Repérez les critères de taille de l'O.N.A. (1 point)

3 – Citez les secteurs d'activités dans lesquelles opère l'O.N.A. (1 point)

**Document 3**

**QUELQUES ENTREPRISES PUBLIQUES ET TAUX DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT**

Pour définir l'entreprise publique, la Comptabilité nationale utilise théoriquement deux critères : la propriété et le contrôle publics. S'agissant du premier critère, les pouvoirs publics sont dits propriétaires d'une entreprise lorsqu'ils détiennent la majorité des fonds propres ou du capital social de

cette entreprise. Pour ce qui est du second critère, on dit que les pouvoirs publics effectuent un contrôle effectif sur l'entreprise, lorsque ce contrôle s'applique à la politique générale de l'entreprise concernant notamment la nature et les quantités des biens à produire, leur prix de vente, ainsi

que les investissements à réaliser. Antérieurement, la Comptabilité nationale a essayé de distinguer trois types d'entreprises dans lesquelles les pouvoirs publics détiennent des quotes-parts de participation au capital social :  
- Entreprises où le taux de participation publique est inférieur ou

égal à 20 %.

- Entreprises où le taux de participation est compris entre 20 et 50 %.

- Entreprises où le taux de participation est supérieur ou égal à 50 %.

D'après la Direction de la statistique

Branche	Nom ou raison sociale	Taux de participation	Branche	Nom ou raison sociale	Taux de participation
01	SODEA (en voie de privatisation)	100	26	General Tire	43,21
04	OCP	100	30	Renault Maroc	50
05	SEFERIF	100		SOCHPRESS	35
07	SAMIR (a été privatisée)	100	34	ONCF	100
08	ONEP	100		RATF	100
	RABEEF	100		RATR	100
10	Sucrierie Doukkala	76		RAM	100
11	SODERS (a été privatisée)	52,10		COMANAV (en voie de privatisation)	91,01
12	Régie des Tabacs	100		CTMLN (a été privatisée)	99,3
14	SICOFES	24,92	35	Gare routière Rabat	40
18	CIOR	82	37	SNI (a été privatisée)	70,96
22	SOMACA	46		CIH	69,46
	Berliet Maroc	47,39		BNDE	57,75
25	Maroc Phosphore	100	39	ODI	100
	COTELLE et Foucher	98,45		ERAC Marrakech	100

**T.A.F 2 :**

- 1 – Enumérez les différentes formes juridiques de l'entreprise. (1 point)
- 2 – Sur quoi repose la gestion des entreprises publiques ? (1 point)
- 3 – En quoi consiste la privatisation ? (1 point)
- 4 – Illustrez la diversité des entreprises en prenant des des exemples dans votre environnement économique. (1 point)

**N.B. :** *Deux points sur la présentation de la copie en tenant compte des fautes d'orthographe, style.*